

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 22 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-VII-03

FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE

Dés 1982, notre politique de développement touristique a été orientée vers la création d'hébergements et de produits touristiques de qualité visant à créer une destination Tarn-et-Garonne en Midi-Pyrénées.

LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Nos lignes d'actions concernent principalement :

L'hébergement rural avec :

- la création et la modernisation de **meublés de tourisme** ruraux, privés ou communaux, et de **gîtes d'étapes** sur les sentiers de randonnée ;
- la création de **chambres d'hôtes** privées en complément de tables d'hôtes, et de chambres Clévacances ;
- la création de **villages de vacances pavillonnaires** avec des équipements de loisirs par des communes ou des groupements de communes ;
- la création, l'extension ou la modernisation de **campings** communaux classés ;
- enfin, l'aide à la **petite hôtellerie rurale**.

L'hébergement de caractère :

Depuis 1994 une nouvelle politique, menée conjointement avec le Conseil Régional, liée à la sauvegarde et valorisation du patrimoine rural de caractère à usage locatif touristique, a été mise en place et poursuivie jusqu'en 2010.

De plus, s'agissant d'une politique qui vise avant tout à promouvoir une certaine qualité des hébergements, le Conseil Régional et les huit Conseils Généraux de Midi-Pyrénées ont souhaité créer une offre de qualité et ont décidé l'élaboration de deux éditions qui ont été renouvelées en 2010 :

- l'une relative aux Hôtels de Charme et de Caractère et les Chambres d'Hôtes,
- l'autre comprend les gîtes (33) et les meublés (3) classés par thématique (petits gîtes, gîtes familiaux, gîtes de groupes...).

En 2009-2010, un nouveau dispositif relatif au plan de soutien de l'activité touristique est mis en place avec de nouvelles règles de financement (Feder, Feader, Région 2007-2013). Les aides régionales acquises à ce jour s'élèvent à **1 970 983 €**.

A partir de 2010, cette politique a été ré-orientée vers le secteur de l'hôtellerie (3 dossiers sont à l'instruction).

Les activités de loisirs :

Concernant la création et l'entretien des sentiers de randonnées, la poursuite des Contrats de Pays permet encore d'envisager la création de nouveaux sentiers de petites randonnées, en relation avec le Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées.

Il y a environ plus de 150 sentiers de Petites Randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées répertoriés sur les topo-guides locaux édités par les Communautés de Communes, les Communes et les Offices de Tourisme. Ceux-ci représentent une offre de plus de 1 200 kilomètres de chemins sur le territoire du Tarn-et-Garonne.

Le GR de Pays Quercy- Pays de Serres, d'une longueur de 110 kilomètres, parcourt le Pays de Serres en passant par les coteaux du Quercy. Au delà du patrimoine architectural que sont Lauzerte et Moissac, de nombreuses chapelles et églises, ainsi que du petit patrimoine témoin de la vie rurale, sont à découvrir à travers cette randonnée.

Le GR de Pays Midi-Quercy, en boucle de 180 kilomètres autour des Gorges de l'Aveyron, a été réalisé en 2007. Il fait une incursion dans les départements du Tarn et du Lot. La Fédération Française de Randonnées Pédestres a édité le topo-guide "Le Pays Midi-Quercy à pied". Il s'agit du premier guide national retenu par cette Fédération qui est toujours un support de référence pour visiter la région.

Autour de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, des sentiers sont réalisés. Prochainement, le long de la Garonne (Corridor Garonnais), de nouveaux tronçons seront aménagés. Il en sera de même autour du Canal des Deux Mers, à travers le tracé de la Vélo Voie Verte qui, progressivement, est aménagée.

Le projet d'un circuit de randonnée équestre, pédestre et VTT d'une longueur de 68 kilomètres a été ouvert sur la Communauté de Communes du Sud-Quercy, Molières et Lamothe Capdeville en 2010.

Lors de la dernière réunion du 27 janvier 2011, il a été précisé que des travaux importants sont à réaliser (élagage, évacuation importante de végétaux) pour l'ouverture complète de ce tracé. L'entretien ultérieur sera à la charge des communes.

BILAN D'ACTIVITE RELATIF A L'ANNEE 2010

I – BILAN D ACTIVITE

L'OFFRE TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE D'HEBERGEMENT

A) L'HOTELLERIE

- l'hôtellerie classée

En 2010, le Tarn-et-Garonne possédait **44 hôtels classés**, pour une capacité de **2 443 places** soit 19 places de moins qu'en 2009, suite à la fermeture des "Jardins des Thermes" à Féneyrols.

Répartition

Nombre d'étoiles	Nombre d'établissements	Nombre de chambres
4 *	1	85
3 *	7	203
2 *	29	688
1 *	3	39
sans étoile	4	92

Il faut rajouter **19 hôtels** dans l'hôtellerie non homologuée représentant **526 places**.

Il est à noter aussi **1 résidence de tourisme** à Monclar-de-Quercy classée 2 * avec une capacité d'accueil de **456 personnes**.

Fréquentation

Durant les neuf premiers mois de l'année 2010 (janvier à septembre), l'enquête de l'INSEE-DGCIS indique un nombre de nuitées en baisse de 1,15 % pour environ 236 223 nuitées. En 2009, pour la même période, le volume des nuitées était porté à 238 976 (étant précisé que la fréquentation 2009 de 111 700 nuitées correspondait de facto à 6 mois d'observation).

- l'hôtellerie de plein air

En 2010, l'hôtellerie de plein air était représentée par **39 campings classés** pour une capacité d'accueil de **6 657 places**, le camping d'Albias ayant fermé.

Fréquentation

Durant les cinq mois de la saison touristique 2010, l'enquête de l'INSEE-DGCIS-10 indique un nombre de nuitées en baisse de 2,82 % pour environ 173 000 nuitées contre 178 000 en 2009.

B) LES HERBERGEMENTS RURAUX DE TOURISME

Répartition

Label	Nombre de structures privées	Nombre de structures communales ou associatives	Nombre de chambres d'hôtes
Clévacances	204 dont 1 "Art de Vivre"	2 dont 2 "Art de Vivre"	58
Gîtes de France	261 dont 31 "Art de Vivre"	38 dont 2 "Art de Vivre"	190 dont 21 "Art de Vivre"

* **Les meublés Clévacances** : il y en avait 226 en 2009, il y en a 206 en 2010, soit une diminution de 8,8 % par rapport à 2009, représentant une capacité de 1 108 places.

* **Les chambres d'hôtes "Clévacances"** : il y en avait 48 en 2009, il y en a 58 en 2010, soit une hausse de 20,8 % par rapport à 2009, représentant une capacité de 151 places.

* **Les gîtes de France** : il y en avait 285 en 2009, il y en a 299 en 2010, soit une augmentation de 4,9 % par rapport à 2009, représentant une capacité de 1 607 places.

* **Les chambres d'hôtes "Gîtes de France"** : il y en avait 183 en 2009, il y en a 190 en 2010, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à 2009, représentant une capacité de 534 places.

* **Les meublés de tourisme classés non labellisés** : il y en avait 101 en 2009, il y en a 110 en 2010 pour une capacité de 525 places.

* **Les chambres d'hôtes non labellisées** : il y en a 158 déclarées en 2010 pour une capacité de 400 places. C'est la première année où la déclaration est obligatoire en mairie.

Fréquentation touristique

- en service de réservation

Les chiffres de fréquentation des meublés labellisés sont présentés dans le chapitre commercialisation ci-après.

- en location directe

Les résultats concernant la fréquentation des "Gîtes de France" seront connus au cours du premier semestre 2011.

- les meublés labellisés "Clévacances"

Les données seront disponibles dès le premier trimestre 2011.

C) LES AUTRES HEBERGEMENTS

Les hébergements divers sont au nombre de **23** en 2010 répartis comme suit :

- 7 centres de Vacances (dont le Lagardère à Caylus)
- 6 points d'Accueil Jeunes
- 10 gîtes d'étape et de séjour

Conclusion générale relative aux hébergements touristiques

Au total, le nombre de places offertes dans le département en hébergement marchand est de **15 224** en 2010 contre **14 824** en 2009 soit une hausse de 2,7 % de la capacité d'accueil.

Cette augmentation représentant **400 places** est due au nombre de chambres d'hôtes non labellisées qui ont pu être comptabilisées cette année grâce aux déclarations réglementaires en mairie.

D) LES SITES TOURISTIQUES, FESTIVALS ET MANIFESTATIONS

1 - les musées

De janvier à décembre 2010, la fréquentation totale des musées est en hausse de 2 % par rapport à celle de la même période de 2009. Cette hausse est due en grande partie au succès de l'exposition "Firmin Bouisset" à l'Ancien Palais Abbatial de Moissac (+ 219 %).

	Commune	Fréquentation 2009	Fréquentation 2010
Musée Ingres	Montauban	57 572 visiteurs	42 046 visiteurs
Conservatoire des métiers d'Autrefois	Donzac	4 650 visiteurs	5 490 visiteurs
Musée d'Histoire Naturelle	Montauban	4 327 visiteurs	7 391 visiteurs
Ancien Palais Abbatial*	Moissac	4 082 visiteurs*	13 039 visiteurs
Musée du Vieil Auvillar	Auvillar	3 922 visiteurs	6 834 visiteurs
Musée de St-Nicolas	St-Nicolas de la Grave	1 971 visiteurs	1 674 visiteurs
Musée Calbet	Grisolles	2 257 visiteurs	2 092 visiteurs
Musée du Vieux St-Antonin	St-Antonin Noble Val	674 visiteurs	774 visiteurs
Maison Payrol**	Bruniquel	non connus	1 843 visiteurs
Maison du patrimoine***	Caylus	2 500 visiteurs	1 925 visiteurs
TOTAL		81 955 visiteurs	83 108 visiteurs

* Autrefois appelé "Musée Marguerite VIDAL" devenu un lieu d'exposition

** La Maison Payrol a changé de propriétaire en 2009

*** En 2010, la "Maison du patrimoine" fait partie des musées en précisant que la clientèle enregistrée est principalement scolaire

2 - les châteaux

La fréquentation des châteaux, en hausse d'environ 28,1 % par rapport à 2009, s'explique en partie par la réouverture, après travaux, du château de Gramont, mais aussi par la hausse de 8,9 % du château de Bruniquel.

Châteaux	Fréquentation 2009	Fréquentation 2010
Bruniquel	29 832 visiteurs	32 496 visiteurs
Gramont	- fermé -	5 758 visiteurs
de Cas à Espinas	1 374 visiteurs	1 664 visiteurs

Brassac	977 visiteurs	1 398 visiteurs
Bioule	178 visiteurs	143 visiteurs
TOTAL	32 361 visiteurs	41 459 visiteurs

3 - les autres sites

La fréquentation est en hausse de 11 % par rapport à 2009 due à l'augmentation de fréquentation de pratiquement tous les sites.

Sites	Commune	Fréquentation 2009	Fréquentation 2010
Cloître de l'Abbatial	Moissac	70 883 visiteurs	71 277 visiteurs
Abbaye de Beaulieu	Ginals	6 370 visiteurs	6 834 visiteurs
Abbaye de Belleperche	Cordes Tolosannes	13 199 visiteurs	20 394 visiteurs
Le "Petit Paris"	Vaissac	13 256 visiteurs	15 397 visiteurs
Grotte du Bosc	St-Antonin Noble Val	4 889 visiteurs	5 000 visiteurs
Bamboo Parc	Castelsarrasin	11 197 visiteurs	12 000 visiteurs
Centrale de Golfech	Golfech	4 673 visiteurs	4 644 visiteurs
Eglise de Lachapelle	Lachapelle	8 078 visiteurs	12 844 visiteurs
Domaine du Gazania	Labastide du Temple	3 017 visiteurs	3 353 visiteurs
TOTAL		135 562 visiteurs	151 743 visiteurs

4 - les piscines

La fréquentation des piscines est en baisse de 2,1 % par rapport à 2009.

Cette légère diminution est due notamment aux conditions climatiques assez variables pendant la saison touristique. Le tableau ci-dessous présente les entrées payantes.

Piscines	Commune	Fréquentation 2009 (billeterie)	Fréquentation 2010 (billeterie)
Piscine municipale	Montauban	47 551 entrées	60 000 entrées
Piscine du Faillal	Montpezat	13 766 entrées	9 942 entrées

Piscine municipale	Négrepelisse	10 555 entrées	8 806 entrées
Piscine municipale	Lafrançaise	24 997 entrées	21 180 entrées
Piscine municipale	Valence d'Agen	9 500 entrées	13 500 entrées
Piscine à la Base départementale de plein air et de loisirs	Saint-Nicolas de la Grave	12 421 entrées	10 471 entrées
Piscine municipale	Castelsarrasin	8 503 entrées	6 526 entrées
Piscine du lac	Beaumont	10 463 entrées	9 296 entrées
Piscine municipale	Moissac	5 798 entrées	3 556 entrées*
Piscine municipale	St-Antonin Noble Val	6 478 entrées	3 538 entrées
TOTAL		150 032 entrées	146 815 entrées

* Ouverte seulement à partir du 12 juillet (des travaux de mise aux normes ayant été nécessaires)

5 - les bases de loisirs

La fréquentation des bases de loisirs est en baisse de 7,3 %. Cette baisse englobe des situations locales contrastées et tient compte de la situation météorologique en 2010 (estimation, comptage sans billetterie).

Bases de loisirs	Commune	Fréquentation 2009 (estimations)	Fréquentation 2010 (estimations)
Parc de loisirs	Saint-Sardos	29 425 entrées	28 371 entrées*
Lac du Malivert	Molières	19 900 entrées	16 000 entrées*
Plan d'eau "les Chênes"	Montaigu de Quercy	21 414 entrées	10 307 entrées*
Lacs	Monclar de Quercy	30 114 entrées	30 352 entrées*
Vallée des Loisirs	Lafrançaise	19 450 entrées	16 152 entrées**
Base de loisirs du Tarn et de la Garonne	St-Nicolas de la Grave	60 207 entrées	63 669 entrées**
Base de loisirs "le Lomagnol"	Beaumont de Lomagne	25 866 entrées	26 486 entrées***
TOTAL		206 376 entrées	191 337 entrées

* Il s'agit d'entrées payantes pour la fréquentation journalière et gratuite pour les résidents hébergés.

** Il s'agit d'une estimation correspondant au comptage des voitures et à l'estimation du nombre moyen de passagers par véhicule

*** Il s'agit d'une estimation du nombre d'entrées à la base et de résidents des gîtes

6 – le tourisme fluvial

La fréquentation du Canal de Garonne, mesurée par Voies Navigables de France (VNF) aux écluses de Valence d'Agen, Moissac, Castelsarrasin et Montech, était de 4 122 bateaux en 2009. Elle est de 5 342 bateaux en 2010 soit une hausse de 29,6 %.

Ecluses Canal de Garonne	2009	2010	Evolution
Valence d'Agen	1 057 bateaux	1 430 bateaux	+ 35,29 %
Moissac	952 bateaux	1 290 bateaux	+ 35,50 %
Castelsarrasin	989 bateaux	1 301 bateaux	+ 31,55 %
Montech	1 124 bateaux	1 321 bateaux	+ 17,53 %
TOTAL	4 122 bateaux	5 342 bateaux	29,60 %

7 – la Vélo Voie Verte du Canal des Deux Mers

En 2010, la fréquentation de la Vélo Voie Verte, mesurée par des cellules sensibles uniquement au passage des vélos, a été de :

- 36 323 passages à Saint-Nicolas de la Grave,
- 67 783 passages à Castelsarrasin.

LA COMMERCIALISATION

a) Répartition des ventes du service Loisirs-Accueil par filière

En 2010, d'après les informations disponibles au 31 décembre 2010, le volume d'affaires s'élève à **669 421 €** contre 601 048 € en 2009, soit une augmentation de **11,4 %**.

La répartition, pour la clientèle individuelle, est la suivante :

- meublés de tourisme Gîtes de France 55,8 % *pour 57,3 % en 2009*
- meublés de tourisme Clévacances 13,8 % *pour 18,6 % en 2009*
- autres hébergements + divers 8,9 % *pour 6,4 % en 2009*
(chambres d'hôtes, hôtels, campings)
- séjours à thème 21,5 % *pour 17,7 % en 2009*

b) La réservation

Au 31 décembre 2010, les ventes réalisées pour la clientèle individuelle, sont réparties de la façon suivante :

- 13 % par le centre d'appel régional Midi-Pyrénées Vacances Loisirs *,
- 5,6 % en ligne par internet **,
- 9,2 % par les tour-opérateurs et les agences,
- 4,3 % par les apporteurs d'affaires (3,3 % en 2009),
- 67,9 % par la vente directe.

* bonne remontée des séjours enfants

** arrêt de "resinfrance", un des canaux de distribution national

En conclusion, la progression du volume d'affaires est due principalement à l'augmentation des "séjours à thème", des "coffrets cadeaux" et des "séjours groupes", au détriment des hébergements secs.

II - BILAN FINANCIER

Le montant global relatif au Fonds Départemental d'Intervention Touristique, au titre de l'exercice 2010, s'est élevé à **125 865 €** contre 158 931 € en 2009 (détail des opérations en annexe). Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens (FEDER) et de la Région.

Elles sont relatives :

en matière d'hébergement :

- à la création ou la modernisation de gîtes communaux pour un montant de subvention départementale de **36 814 €** ;

- à la modernisation de campings communaux classés pour un montant de subventions départementales de **9 284 €** ;

en matière d'activités de loisirs :

- **69 633 €** consacrés aux financements d'équipements de loisirs liés à l'eau ;

- **10 134 €** consacrés à la valorisation des sentiers de petite randonnée.

PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2011

LES AIDES A L'INVESTISSEMENT

La mise en place du Schéma de Développement Touristique nous invite à redéployer les aides au développement touristique : en effet, l'implication financière de notre collectivité dans le développement touristique constitue un des axes stratégiques du Schéma.

La volonté consiste à rechercher de manière systématique la complémentarité avec les autres aides publiques afin de pouvoir accompagner durablement le développement touristique.

Je vous précise qu'après l'approbation de ce Schéma de Développement et d'Organisation Touristique au cours du Budget Primitif 2010 et compte tenu du projet de réforme des collectivités locales, des **modifications de notre politique touristique vous seront présentées à l'occasion de notre prochaine session.**

Dans l'attente et sur la base des besoins exprimés, notamment sur des projets émanant des territoires, je vous propose les éléments budgétaires suivants.

LES HEBERGEMENTS

1 - Création et modernisation des gîtes (Article 2041452 - Sous-fonction 94)

Il s'agit de continuer à développer nos capacités d'hébergements en matière de gîtes communaux.

Depuis 1985, dix sept communes (Auvillar, Cayriech, Loze, Montain, Puylaroque, Saint-Sardos, Gasques, Parisot, Monclar, Lavit, Beaumont, Lauzerte, Monteils, Piquecos, Saint-Antonin, Monclar de Quercy et Montpezat-de-Quercy) ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de **55 gîtes communaux**, soit au total **268 977 €** de crédits.

Je vous propose, pour l'exercice 2011 :

d'adopter une autorisation de programme de **10 000 €**,
de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2011 : 0 €**
- crédits de paiement **2012 : 10 000 €**

2 - Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances (Article 204217 - Sous-fonction 94)

De 1985 à 2010, la politique départementale a permis l'aménagement ou la modernisation de **150 meublés de tourisme**. L'aide globale accordée aux particuliers s'est élevée à **919 080 €**.

S'agissant des chambres d'hôtes, pour la même période, notre concours financier a permis de réaliser **137 structures**, la dépense correspondante inscrite au budget départemental s'élevant à **350 366 €**.

Ce sont donc **1 269 446 €** que nous avons consacrés à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département.

La suite donnée à cette politique sera examinée au moment de la DM1 2011.

3 - Modernisation de la petite hôtellerie rurale (Article 204225 - Sous-fonction 94)

Depuis 1983, le Département a mis en place une politique visant à aider la modernisation et l'extension des établissements hôteliers. A travers une bonification d'intérêts, ce sont **105 établissements** qui ont bénéficié de cette aide pour un engagement total de **1 084 051 €**.

Lors de l'élaboration des Contrats de Pays, le tourisme apparaît souvent comme un axe de développement du territoire : la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale y représente un enjeu et une priorité.

Nous avons donc décidé, lors du budget primitif 1997, d'aider les établissements hôteliers indépendants et non homologués jusqu'à 1 étoile, porteurs d'un projet global de modernisation et s'inscrivant dans une politique de développement touristique du terroir.

Au total, ce sont **342 233 €** qui ont été accordés pour la modernisation de la petite hôtellerie rurale depuis la mise en place de cette politique.

La suite donnée à cette politique sera examinée au moment de la DM1 2011.

4 - Aménagement de campings communaux classés (Article 2041421 - Sous-fonction 94)

De 1985 à 2010, 17 campings communaux subventionnés (Caylus, Larrazet, Lavit-de-Lomagne, Moissac, Molières, Montaigu-de-Quercy, Parisot, Saint-Sardos, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Saint-Antonin Noble Val, Durfort Lacapelette, Molières, Laguëpie, Montech, Monclar de Quercy et Lafrançaise) ont été aménagés, modernisés ou agrandis. Au total, ce sont **531 501 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations, tant au niveau des créations que des mises aux normes.

La suite donnée à cette politique sera examinée au moment de la DM1 2011.

LES ACTIVITES DE LOISIRS

1 - Équipements de loisirs liés à l'eau (Article 2041420 - Sous-fonction 94)

Dans le cadre de la politique du Fonds Départemental d'Intervention Touristique (FDIT), l'Assemblée Départementale a mis en place des aides financières destinées à favoriser le développement des équipements de loisirs liés à l'eau dans notre département.

De 1985 à 2010, nous avons été amenés à examiner **51 demandes** au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

- * les équipements directement liés à l'aménagement des plages (Communes de Valence d'Agen, Saint-Sardos, Molières, Montaigu-de-Quercy, Espalais, Parisot, Caylus, Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise, Monclar-de-Quercy, Bioule, Verdun-sur-Garonne, Malause, Castelsarrasin, Cayrac, Touffailles, Donzac, le Syndicat Intercommunal Caussade/Montels, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne, Laguëpie, Saint-Antonin, Grisolles) ;

- * les haltes nautiques (communes de Moissac, Montech, Malause, Valence d'Agen et Lacourt Saint-Pierre) ;

- * les ports de plaisance (communes de Castelsarrasin, Moissac et la Communauté de Montauban 3 Rivières) ;

- * les piscines (mise aux normes : commune de Saint-Sardos, Monclar-de-Quercy, Molières, Lafrançaise).

L'ensemble de ces dossiers ayant répondu aux critères attributifs de subvention, ce sont **778 072 €** de crédits qui ont été accordés aux communes ou aux Communautés de communes.

Pour l'exercice 2011, je vous propose :
d'adopter une autorisation de programme de **68 958 €**,
de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2011 : 38 958 €**
- crédits de paiement 2012 : 30 000 €

2 - Les chemins de randonnée (Article 657343 - Sous-fonction 738)

Le Conseil Général a approuvé le plan départemental d'itinéraire de randonnée en 1991 dans lequel quelques 1 200 kilomètres de chemins ont été répertoriés afin de les conserver et de les mettre en exploitation au fur et à mesure.

En 2010, 7 dossiers ont bénéficié de l'aide départementale pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et de grandes randonnées.

Au titre de 2010, je vous propose de ratifier une enveloppe de crédits de **10 000 €** répartis de la façon suivante :

- **8 000 €** en 2011,
- 2 000 € en 2012,

concernant l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires des Petites Randonnée (PDIPR).

LA SIGNALISATION TOURISTIQUE

La signalisation touristique (Article 2152 - Sous-fonction 94)

Dès 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un **Plan de Signalisation Touristique** sur les routes départementales :

- une **signalisation de jalonnement** à partir des axes routiers structurants, pour 39 sites départementaux,
- une **signalisation d'information** avec la mise en place de stèles sur 30 sites d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons réalisé la pose d'une signalétique sur des "**Circuits des Saveurs**". Aujourd'hui les cinq itinéraires qui couvrent le département sont équipés :

- Les Causses du Quercy,
- Les Côteaux et Vallée de l'Aveyron,
- La Lomagne,
- Quercy Pays de Serres,
- Val de Garonne.

Depuis 2005 la signalisation touristique est totalement réalisée et aujourd'hui, ponctuellement, nous sommes amenés à effectuer des actualisations de ce schéma.

En 2010, dans le cadre de la **valorisation touristique de la Vélo Voie Verte**, je vous ai proposé la mise en place d'une signalisation touristique le long de l'itinéraire.

Ce programme se déroule en deux phases :

- phase 1 : mise en place de panneaux d'informations touristiques (R.I.S.) relatives aux communes riveraines traversées qui sera réalisée avant la saison 2011 ;
- phase 2 : mise en place d'une signalisation de jalonnement proposant l'ensemble des services de proximité (restauration, commerces, campings...) offrant aux utilisateurs de cet itinéraire un certain nombre de prestations.

Pour 2011, un programme est en cours d'actualisation relatif à la signalisation de Belleperche et de la Base de Loisirs Départementale du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas de la Grave. Il sera complété par une réflexion sur l'actualisation de notre signalisation touristique départementale à travers notamment les R.I.S..

LES AIDES AU FONCTIONNEMENT

CONSEIL ET APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DU TOURISME

Dans la première partie de mon rapport, je vous ai rappelé la mission commerciale confiée à "Loisirs-Accueil" avec l'appui de l'Agence de Développement Touristique.

Je vous précise, en outre, que cet organisme effectue la promotion du tourisme de notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. Une convention d'objectifs est mise en place chaque année afin d'évaluer les programmes d'actions.

Je vous propose, pour 2011 :

- de reconduire notre aide à l'Agence de Développement Touristique qui figure dans le livre des subventions aux associations ;
- d'ajuster, le moment venu, après l'approbation de notre nouvelle politique consécutivement à notre troisième schéma départemental touristique, les moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos structures partenaires qui concourent au développement du tourisme dans le département.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.





Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan d'activité relatif à l'année 2010 ;
- Reconduit la subvention de l'Agence de développement touristique (ADT) (cf délibération « subventions aux associations ») ;
- Décide d'ajuster si nécessaire, le moment venu, après l'approbation de la nouvelle politique consécutive à l'adoption du troisième schéma départemental de développement touristique, les moyens nécessaires au bon fonctionnement des structures partenaires ;
- Adopte les autorisations de programme suivantes :
 - Création et modernisation des gîtes ruraux 10 000 €
 - Équipements de loisirs liés à l'eau..... 68 958 €
- Ratifie l'inscription des crédits de paiement suivants au titre du fonds départemental d'intervention touristique :

Hébergements :

Création et modernisation des gîtes communaux :

- Article 2041452, sous-fonction 94 6 814 €
(6 814 € au titre du programme 2010)

Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances :

- Article 204217, sous-fonction 94 6 870 €
(6 870 € au titre des autorisations de programmes antérieures)

Campings communaux classés :

- Article 2041421, sous-fonction 94 5 000 €
(5 000 € au titre du programme 2010)

Activités de loisirs :

Equipements de loisirs liés à l'eau :

- Article 2041420, sous-fonction 94 118 007 €
(38 958 € au titre du programme 2011 et
79 049 € au titre des autorisations de programmes antérieures)

Entretien des chemins de randonnée :

- Article 657343, sous-fonction 738 10 360 €
(8 000 € au titre du programme 2011 et
2 360 € au titre du programme 2010)

Signalisation touristique :

- Prend acte du programme en cours d'actualisation de signalisation de Belleperche et de la Base de loisirs départementale du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas de la Grave pour 2011, qui sera complété par une réflexion sur l'actualisation de la signalisation touristique départementale à travers notamment les R.I.S..

Adopté à l'unanimité.

Le Président,